



Application de la TVA 7% (Loi de Finances 2018 - art. 43)

CLASSES	COUT ANNUEL TTC	Modalités de règlement (I)		
		1 ^{er} trimestre à l'inscription	2 ^{ème} trimestre (avant le 1 ^{er} décembre 2018)	3 ^{ème} trimestre (avant le 1 ^{er} mars 2019)
Concours d'entrée des élèves issus d'autres établissements : 120 D Droits de première inscription : 267,500 D (élèves de la Fondation Bouebdelli) - 1 500 D (autres élèves) Droits annuels de réinscription : 267,500 D à régler avec le 3^{ème} versement				
Droits de scolarité 1^{er} cycle : Classes de 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème} LV1 : arabe renforcé et anglais LV2 : espagnol (à partir de la classe de 5 ^{ème})	7800 D	2800 D	2500 D	2500 D
Droits de scolarité 2^{ème} Cycle : seconde, première, terminale Langues vivantes : arabe renforcé, anglais et espagnol	8550 D	2950 D	2800 D	2 800 D
CANTINE collège uniquement :) - Encadrement du midi (demi-pensionnaires) (2).....) - Demi-pension 4 repas/semaine (3)) PANIER lycée uniquement :: encadrement ETUDES SURVEILLEES Droits d'inscription aux examens officiels (selon barème)..... Sorties scolaires et voyages d'études Tenues de sport Badge ou carnet de liaison à renouveler en cas de perte (15 DT TTC).....	450 D 1100 D 450 D 450 D	250 D 600 D 250D 250 D	200 D 500 D 200 D 200 D	
<i>Lors de l'inscription de l'élève</i>				
<i>A acheter à l'économat (voir calendrier)</i>				

(1) règlements mensuels acceptés sous conditions

(2) Le montant de l'encadrement Cantine est payable avec les frais au nom de la « Fondation Bouebdelli » (3) chèque à libeller au nom de la société « MULTICATERING ».

N.B : le droit de timbre à appliquer à chaque facture émise est de 600 millimes, ce droit est applicable à chaque paiement différé

En cas de désistement, tous ces droits et frais ne seront ni remboursables, ni transférables à d'autres personnes ou à d'autre frais. L'absence de paiement dans les délais impartis entraîne l'exclusion temporaire de l'élève puis sa radiation de l'établissement.